

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE MAKAK

SECETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLIC PROCUREMENT

AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°010/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/ 2025 DU 23 JUILLET 2025

POUR L'EXECUTION DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CAS DE MAKAK, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Financement: Budget d'Investissement Public (BIP) MINAS, EXERCICE 2025

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la Commune de Makak, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution de la poursuite des travaux de construction du cas de makak, dans la commune de makak, departement du nyong et kelle, region du centre.

Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Etudes et travaux préparatoires ;
- Revetement ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois- métallique et Alu ;
- Electricité ;
- Peinture.

2. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique ci-après définis comme suit:

LOT	Désignation
1	Pour la poursuite des travaux de construction du cas de makak, dans la commune de makak

4 Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des opérations à l'issue des études préalables est de:

Lot	Désignation	Montant TTC
1	Pour la poursuite des travaux de construction du cas de makak, dans la commune de makak	10 000 000 FCFA

5 Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

6 Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine des Travaux Publics, et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

7 Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), (MINAS) EXERCICE 2025**.

8 Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9 Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **200 000** (Deux cent mille) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Cette caution sera délivrée conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024. Et joindre à la caution de soumission le récépissé de dépôt de la (CDEC).

LOT	Désignation	Montant	Montant
		Caution en chiffre	Caution en lettre
1	Pour la poursuite des travaux de construction du cas de makak, dans la commune de makak	200 000 FCFA	Deux cent mille francs CFA

10 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée dans les Services du Maître d'Ouvrage, sis à Makak, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM).

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM).

11 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Commune de MAKAK, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **20 000 F (Vingt mille francs) CFA, non remboursables, à la Recette Municipale de Makak.** Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres et le numéro du lot. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS ou sur le site de l'ARMP (<http://www.armp.cm>) disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12 Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de **27 AOUT 2025 à 12h00mn précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°010/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/ 2025 DU 23 JUILLET 2025

POUR L'EXECUTION DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CAS DE MAKAK, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE»

Maître d'Ouvrage: Maire de la Commune de MAKAK

Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Makak

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – (MINAS) EXERCICE 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13 Recevabilité des plis

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

NB 1: Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

NB 2: Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu, le **27 AOUT 2025 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) siégeant dans sa salle de réunions de la Commune de Makak.

NB: Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- a. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
- b. L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- c. des fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- d. La note technique inférieure au seuil minimal requis de 85% d'éléments positifs (soit au moins 17 éléments Oui sur 20) selon la Grille de Notation du RPAO ;
- e. N'avoir jamais exécuté un marché similaire **de construction du case** dans les trois dernières années ;
- f. Attestation de capacité financière inférieure à **Quinze millions (15 000 000) de Francs CFA**.
- g. Offre financière incomplète ;
- h. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- i. Absence du sous détail des prix.
- j. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
- k. Absence de la Charte d'Intégrité ;
- l. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- A. la présentation de l'offre ;
- B. les références du soumissionnaire ;
- C. la situation financière.
- D. Qualification et expérience du personnel
- E. Moyens logistiques
- F. Méthodologie
- G. Les preuves d'acceptation des conditions du marché

Le soumissionnaire sera qualifié s'il obtient un score minimum de 17 sous critères essentiels sur 21.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique notamment par un « Acte » ne sera pas pris en compte.

16 Attribution

Le Maire de la Commune de Makak, Maitre d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, financières et techniques requises.

17 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

18 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Makak, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Secrétaire général Mairie de MAKAK : Tel : 697 588 004

19 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le Maitre d'Ouvrage au numéro 699806935.



AMPLIATIONS

- ARMP - CENTRE (Pour publication au JDM) ;
- DD-MINMAP / NK (Pour information) ;
- Président CIPM / MAKAK ;
- Chef SIGAM / MAKAK ;
- Affichage/Archives.

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLIC PROCUREMENT



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET
KELLE

COMMUNE DE MAKAK

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE
GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS

NOTICE

OF NATIONAL OPEN TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE

No. 010/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2025 OF JULY 23, 2025

FOR THE CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORKS ON THE “CAS” OF MAKAK, IN THE MUNICIPALITY OF MAKAK, NYONG AND KELLE DIVISION, CENTER REGION

Funding: Public Investment Budget (PIB), MINAS, Fiscal Year 2025

1. Purpose of the Invitation to Tender:

The Mayor of the Municipality of Makak, as Project Owner, is launching a National Open Tender under emergency procedure for the continuation of the construction works of the “Case” in Makak, Nyong and Kelle Division, Center Region.

Scope of Work:

The works mainly include:

- Preliminary studies and preparatory works;
- Coating;
- Roof framework and covering;
- Wood, metal, and aluminum carpentry;
- Electrical works;
- Painting.

2. Lot Division:

The works are in a single (01) lot defined as follows:

Lot	Description
1	Continuation of construction works on the “Cas” of Makak, Municipality of Makak

4. Estimated Cost:

Lot	Description	Amount incl. taxes (TTC)
-----	-------------	--------------------------

Lot	Description	Amount incl. taxes (TTC)
1	Continuation of construction works on the “Cas” of Makak	10,000,000 FCFA

5. Execution Deadline:

The maximum execution period is **three (03) months**, including all possible constraints (site access, specific location challenges, climate, etc.). This period starts from the notification date of the Service Order to commence work.

The contractor must include in their offer a work schedule that complies with this deadline.

6. Participation and Origin:

This National Open Tender under emergency procedure is open on equal terms to all Cameroonian companies with experience in public works and proven technical and financial capacity for civil engineering works.

7. Funding:

The works under this tender are funded by the **Public Investment Budget (PIB), MINAS, Fiscal Year 2025**.

8. Submission Mode:

The mode of submission is **offline**.

9. Bid Bond:

Each bidder must include a **bid bond** in the amount of **200,000 FCFA**, issued by an authorized financial institution, valid for **30 days** beyond the initial offer validity period. **And attach to the bid bond the deposit receipt from the (CDEC)**.

This bond must comply with Circular Letter No. 000019/LC/MINMAP of June 5, 2024.

Lot	Description	Amount in figures	Amount in words
1	Continuation of construction works on the “Cas” of Makak	200,000 FCFA	Two hundred thousand CFA francs

10. Tender File Consultation:

The physical version can be consulted at the **SIGAM Office in Makak**.
It can also be consulted online on COLEPS at:

- www.marchespublics.cm
- www.publiccontracts.cm
- www.armp.cm

11. Acquisition of Tender File:

Available during working hours (07:30 – 15:30) at the **SIGAM Office in Makak** upon presentation of a **non-refundable payment of 20,000 FCFA** made at the Municipal Revenue Office.
The payment receipt must mention the tender number and lot.

Download is also possible from COLEPS or ARMP.

NB: Physical submission requires payment of purchase fees.

12. Submission of Offers:

Offers in **French or English**, in **seven (7) copies** (one original + six copies), must be submitted no later than **AOUT 27, 2025, at 12:00 p.m.** to the **SIGAM Office in Makak**, and must bear the mention:

NOTICE OF NATIONAL OPEN TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE

No. 010/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2025 OF JULY 23, 2025

FOR THE CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORKS ON THE “CAS” OF MAKAK, NYONG AND KELLE DIVISION, CENTER REGION

DO NOT OPEN EXCEPT DURING THE BID OPENING SESSION

13. Bid Admissibility:

Administrative documents must be originals or certified true copies, valid for less than three (03) months or dated after the tender notice.

Note 1:

The administrative, technical, and financial offers must each be placed in separate sealed envelopes.

Offers will be rejected if:

- The identity of the bidder appears on the envelope;
- The submission is late;
- The submission is not in the required mode;
- The envelope lacks the tender reference;
- The number of copies is not respected.

Note 2:

Any incomplete offer, including a missing or non-compliant bid bond, will be rejected without appeal.

14. Opening of Bids:

Will take place on **AOUT 27, 2025, at 1:00 p.m.** by the **Internal Tenders Board (CIPM)** at the Makak Town Hall.

Only bidders or their duly authorized representatives (one per bidder) may attend.

If an administrative document is missing or non-compliant, the bidder has **48 hours** to correct it, failing which the offer will be rejected.

15. Evaluation Criteria:

15.1. Eliminatory Criteria:

- a. Missing or non-compliant administrative documents (after 48-hour deadline);
- b. Missing or non-compliant bid bond;
- c. False declarations or forged documents;
- d. Technical score below **85%** (less than 17/20 “Yes”);
- e. No similar contract executed in the past 3 years;
- f. Financial capacity below **15,000,000 FCFA**;
- g. Incomplete financial offer;

- h. Missing unit price in the financial offer;
- i. Absence of detailed price breakdown;
- j. Absence of signed environmental and social commitment declaration;
- k. Absence of Integrity Charter;
- l. Absence of sworn statement of no project abandonment.

NB: Any offer not meeting even one of these criteria will be disqualified.

15.2. Essential Criteria:

Evaluation will also consider:

- A. Offer presentation;
- B. Bidder's references;
- C. Financial standing;
- D. Personnel qualifications and experience;
- E. Logistical resources;
- F. Methodology;
- G. Acceptance of contract conditions.

Minimum score: 17 out of 21 essential criteria.

Note: Any public servant listed as personnel without official release documents ("Act") will not be considered.

16. Award:

The Mayor of Makak will award the contract to the **lowest compliant bidder** with the required administrative, technical, and financial capacity.

17. Validity of Offers:

Bidders shall remain bound by their offer for **ninety (90) days** from the submission deadline.

18. Additional Information:

Available at the **Makak Town Hall, SIGAM Office**

Contact: Tel: +237 697 588 004

19. Anti-Corruption and Malpractice Reporting:

To report corrupt acts or malpractice, contact:

- **CONAC:** 1517
- **MINMAP (SMS or call):** +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48
- **Project Owner:** +237 699 806 935

Done in Makak, on

29/07/2025

THE MAYOR OF THE MUNICIPALITY OF MAKAK (Contracting Authority)

COPIES TO:

- ARMP – CENTER (For publication in the Public Procurement Journal);
- Regional Delegate MINMAP / NK (For information);
- Chairperson CIPM / MAKAK;
- Head of SIGAM / MAKAK;
- Posting / Archives.



Moïse III Jean Jacques MAIRE